



## COMpte Rendu Sommaire Conseil Municipal du 22 Juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-deux juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs Eric AUDIBERT, Alfred FURLIN, Patrice BURLANDO, Lucienne QUINANZONI, Henri COLOMBO, Pierre BONNET, Aude HEZARD, Sabine NAEL, Jean-Marc DUBUC, M<sup>me</sup> Jacqueline HOUSSARD.

**Absente représentée :** Jacqueline ROLFE (procuration à Patrice BURLANDO), M. Laurent REMY (Procuration à Eric AUDIBERT).

**Absents excusés :** Mmes et Mrs Jean Pierre MADONIA, Frédérique ROUSTANG, Agnès FELIX.

Mme Sabine NAEL a été nommée secrétaire.

### DOMAINE ET PATRIMOINE

#### **2017\_038. Acquisition d'une partie de la parcelle C 258 - Chemin des Lones.**

Monsieur le Maire propose d'acquérir une portion de la parcelle C 258 située chemin des Lones afin d'élargir le chemin communal longeant cette parcelle et porter son assiette de 2,40 de large à 3,50 m. L'achat est proposé à l'euro symbolique, la commune s'acquittera des frais de détachement et d'actes.

**Vote :** Adopté à l'unanimité.

#### **2017\_039. Autorisation de signature d'une promesse de bail à construction "Le cellier / la fruitière" avec le groupe SFHE**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer une promesse de bail à construction avec la société SFHE sur le site du Cellier et de la Fruitière afin de poursuivre le projet de création de 12 logements sociaux et de la médiathèque communale.

**Vote :** Adopté à la majorité : 1 abstention (Monsieur Dubuc), 11 Pour.

### FINANCES LOCALES

#### **2017\_040. Demande de financement au conseil départemental pour la restauration des peintures de l'église.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental d'un montant de 4 960 € soit 40 % du montant des travaux HT de restauration des peintures de l'église que la commune souhaite réaliser pour les 400 ans de l'édifice en 2017.

**Vote :** Adopté à l'unanimité.

**2017\_041. Demande de financement pour la sécurisation de l'école Octave Vigne au titre du FIPRD 2017.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'Etat dans le cadre du FIPRD afin de financer des travaux de mise en sécurité de l'école. Ces travaux ont été définis au vu du PPMS de l'école mis à jour pour intégrer la menace terroriste et intrusion dans l'établissement scolaire. Le montant des travaux s'élève à 21 346 € HT, il est proposé de solliciter une subvention à hauteur de 80 % du montant HT soit 17 076.80 €.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

**2017\_042. Budget de l'eau et de l'assainissement - Annulation de titre sur exercice 2015.**

Monsieur le Maire propose de rembourser à la cave des commandeurs le montant de la redevance pour pollution domestique perçue indûment par la commune en 2015 pour un montant de 672.80 €. La cave des commandeurs étant une installation classée pour la protection de l'environnement, elle paie directement cette redevance à l'agence de l'eau et n'aurait pas dû être titrée par les services communaux.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

**2017\_043. Proposition de consolidation du prêt relais - Acquisition de la parcelle C 1127, La Palud.**

Monsieur le Maire rappelle qu'un prêt relais a été contractualisé en 2015 pour l'acquisition de la parcelle C 1127 dans l'attente de l'instruction d'une demande de subvention que la Région n'a finalement pas attribué. Monsieur le Maire propose consolider ce prêt sur une durée de 20 ans à taux fixe de 2.05 % auprès du Crédit Agricole Cote d'Azur.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

**2017\_044. Proposition de déclassement et de cession d'une portion du domaine public de la rue du Château**

Monsieur le Maire propose de déclasser, de détacher et de céder une portion du domaine public communal constituant une antenne en impasse de la rue du Château desservant 3 parcelles privées afin de permettre un projet de réhabilitation des 3 immeubles implantés sur ces parcelles dans le cadre d'une opération d'ensemble sous maîtrise d'ouvrage privée.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

Le Maire

Eric AUDIBERT

*Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance. Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquis leur caractère exécutoire.*

Affiché le :